



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 20 mai 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
59	63

Date de convocation

13 mai 2026

Aménagement -
Désignation des
représentants à
l'Établissement Public
Foncier de l'Ouest Rhône
Alpes (EPORA)

N° de la délibération
2026-317

Secrétaire de séance :
Jimmy GAILLARD

Le 20 mai à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Noël Passas à St-Jean-de-Muzols sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Étaient présents : MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BAUDE, Mmes Emilie BENICOURT, Aurore SUIFFET, M. Pascal BIGI, Mme Emeline BLANCHARD, MM. Jérôme BODIN, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, Armelle DESLANDES, M. Bruno FAURE, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM. Benjamin GAILLARD, Jimmy GAILLARD, Damien GOT, Mme Cécile GRUAT-LAFORME, MM. Jean-François GUEGUEN, Mme Sandrine GUICHARD, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Guy LAMBERT, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Patrick LEYNAUD, Franck MENEROUX, Alain MESBAH-SAVEL, Georges MEYER, Antoine PARIS, Mme Sandrine PEREIRA, MM. Gilles PERRIER, Jacques POUCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUJILLY, MM. Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Vincent ROBIN, Mme Véronique SALETTE, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Marc SIMONEL, Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

Avait donné pouvoir : Soumaya BEN MAIMOUN à Agnès PORTAL, Franck LIOTIER à Laurent BARRUYER, Stéphanie NOUGUIER à Pascal BALAY, Olivier VALETTE à Aurore SUIFFET

Étaient représentés par leur suppléant(e) : Denis DEROUX par Marc SIMONEL, Emmanuel DOCHIER par Sandrine GUICHARD

Étaient excusés : M. Xavier ANGELI, Mme Amandine ECHASSERIEAU, M. Gilles FLORENT, M. Michel GAY, M. Pierre GUICHARD, M. Fabrice LORIOT, M. Didier REBOULLET, Mme Amélie VIGNE.

Vu le décret n° 98-923 du 14 octobre 1998 portant création de l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

Vu le décret n° 2013-1265 du 27 décembre 2013 modifiant le décret n° 98 -923 du 14 octobre 1998 portant création de l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

Vu le décret n° 2017-833 du 5 mai 2017 modifiant le décret n° 98 -923 du 14 octobre 1998 portant création de l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

Vu les articles L 321-1 et suivants du Code de l'Urbanisme définissant les missions de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant que le renouvellement des instances de la Communauté d'Agglomération suite aux élections municipales et communautaires nécessite la désignation d'un représentant à l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes

Considérant l'avis du bureau du 7 mai 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 63 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- ✓ **DONNE POUVOIR** à Bruno SENECLAUZE pour siéger à l'assemblée spéciale réunie à la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfecture du Rhône le vendredi 5 juin 2026 à 10h30. Cette assemblée est compétente pour élire trois membres titulaires et 3 membres suppléants du Conseil d'administration d'EPORA.
- ✓ **DE NE PAS PROCEDER** à la désignation d'un candidat titulaire représentant des établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre au sein du conseil d'administration de l'EPORA
- ✓ **DE NE PAS PROCEDER** à la désignation d'un candidat suppléant représentant des établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre au sein du conseil d'administration de l'EPORA

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 20 mai 2026.

La Présidente,
Delphine COMTE

Signé électroniquement par : Présidente
ArcheAgglo

Date de signature : 21/05/2026

Qualité : Présidente ArcheAgglo

Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260520-DELIB_2026_317-DE

